

Compte rendu de la séance du Conseil municipal du jeudi 31 mars 2011

L'an deux mille onze, le jeudi trente et un mars à dix-huit heures vingt-cinq minutes, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Pauline Noé, Maire.

Présents : Madame Pauline Noé, Madame Marie-Christine Delage-Finck, Monsieur Didier Andrieux, Monsieur Patrick Lafarge, Madame Virginie Deloume, Monsieur François Bourgoïn, Madame Nathalie Roulet, Madame Jacqueline Cornette, Mme Alexandra Nompex, M. Laurent Pellerin, M. Pierre Marolleau.

Excusés ayant donné procuration : Madame Félicia Amisse à Patrick Lafarge, Monsieur Sausseau à Pierre Marolleau, Monsieur Plainfossé à Nathalie Roulet.

Excusé : Monsieur Eric Verger.

Pas de remarque sur le dernier compte rendu

Madame Virginie Deloume a été nommée secrétaire de séance.

Modification des statuts communautaires :

Madame le Maire donne lecture de la délibération du conseil communautaire du 27 octobre portant sur les modifications des statuts de la communauté de communes de Jarnac. Ceux-ci font référence à la construction d'un bâtiment pour les associations caritatives « resto du coeur et croix rouge » ainsi que l'achat de défibrillateurs pour l'ensemble des communes membres de la communauté de communes.

Une conseillère se pose la question de la bonne utilisation des défibrillateurs.

Vote : 13 pour, 1 abstention

Enquête publique « Marnier Lapostolle » :

Madame le Maire informe le conseil qu'une demande d'exploitation d'une unité de production de boissons alcoolisées distillées sur la commune de Bourg Charente a été déposée en mairie et qu'une enquête publique a lieu du 7 mars au 8 avril à Bourg Charente. La commune de Chassors se situant à moins de 3 kms de la commune de Bourg charente, celle-ci doit se prononcer sur ce projet.

Vote : 13 pour, 1 abstention

Demande de subvention pour la sécurité du carrefour RD15-route du Cluzeau :

Madame le maire propose au conseil de demander au Conseil Général une subvention dans le cadre « Amendes de police », pour la création d'un passage surélevé au carrefour RD15- route du Cluzeau. Après en avoir délibéré, le conseil autorise à la majorité madame le Maire à faire cette demande et de signer toutes les pièces nécessaires à cette demande.

Vote : 13 pour, 1 abstention.

Distribution de raticide :

le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de ne plus distribuer gratuitement de raticide, sachant qu'une dizaine de personnes seulement vient en chercher. Une information paraîtra dans l'Echo de Chassors.

Vote des taux :

le conseil municipal vote à l'unanimité la non-augmentation des taux des trois taxes, à savoir :

taxe d'habitation : 9,26 %

taxe du foncier bâti : 20,74 %

taxe du foncier non bâti : 43,46 %.

Vote des budgets commune et assainissement :

Monsieur Daney, trésorier de Jarnac, présente les budgets.

Vote du budget commune :

le budget « commune » est voté à la majorité (13 pour, 1 contre)

la section de fonctionnement est équilibré à la somme de 723 741,42 €

la section d'investissement est équilibré à la somme de 579 610,56 €

voir feuilles annexes.

Quelques remarques :**en dépenses de fonctionnement :**

l'attribution de compensation pour la communauté de communes de Jarnac de 79 777 € n'apparaît plus au chapitre 65 mais au 014.

les subventions pour les collégiens participant à des séjours linguistiques seront à présent effectuées par le CCAS.

3 emprunts sont en cours. L'un (éclairage public) se termine en 2011, les deux autres en 2017 (église et aménagement de l'entrée de bourg de Luchac).

en recettes de fonctionnement :

les recettes ont été arrondis pour les dotations de l'Etat, celles-ci n'étant pas encore connues lors du vote du budget.

En investissement, une somme de 329 584 € est prévu pour l'année 2011.

Monsieur Daney intervient pour expliquer que la commune est dans la capacité d'emprunter une somme relativement importante (environ 430 000 €) pour le financement d'un projet de 800 000 € subventionné.

Conclusion de Monsieur Daney : situation financière saine permettant de concrétiser des projets conséquents.

Vote du budget assainissement :

ce budget est voté à l'unanimité des présents (14 pour).

Le fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 125 934,17 €

l'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 232 083,03 €.

voir feuilles annexes.

Suite aux votes des budgets, madame le Maire remercie les conseillers de leur présence et les invite à se retrouver autour d'un verre à l'Imprévu. Monsieur Daney nous y accompagne.

La séance est levée à 19 heures 45.